



Base-élèves : satisfaction mais vigilance.

La LDH a été, avec un certain nombre de parents d'élèves et d'enseignants, la première organisation à se mobiliser contre la mise en place de Base-élèves : elle en a dénoncé les insuffisances et les dangers, notamment celui d'en faire un outil au service des maires dans le cadre de la loi dite de « prévention de la délinquance ».

C'est dans ce sens qu'elle a initiée une pétition en janvier dernier.

La LDH considère donc avec satisfaction l'annonce de la disparition d'un certain nombre de données sensibles faite jeudi dernier par le ministre de l'Education nationale.

Elle se demande toutefois pourquoi un numéro d'identification nationale de chaque élève doit être maintenu si le logiciel n'a qu'une finalité purement statistique ? Pourquoi les mêmes mesures n'ont pas été annoncées pour le fichier SCONET qui a le même contenu dans les collèges et les lycées ?

La LDH continue donc de demander une remise à plat de l'ensemble des fichiers élèves existants et elle continuera d'exercer sa vigilance à leur égard pour éviter tout risque insidieux d'évolution. Elle veillera particulièrement à la concrétisation des annonces faites jeudi dernier notamment quant au contenu de l'arrêté

Par ailleurs, la LDH demande que soient levées toutes les sanctions envers les personnels qui se sont opposés à la mise en place de Base-élèves dans sa forme actuelle.

La LDH considère toutefois qu'un large débat public, associant les divers acteurs concernés, doit s'engager au plus vite autour des diverses enquêtes, évaluations et fichiers mis en place au sein de l'Education Nationale. Elle souhaite lancée une initiative en ce sens à la prochaine rentrée avec le plus grand nombre d'organisations concernées.